

CHECK-LIST CANICULE 2024

Obligations réglementaires

- EMS** - La signature d'une **convention avec un établissement de santé** de proximité, possédant un plateau technique, et fixant des modalités de coopération en cas d'urgence, et plus particulièrement en cas de canicule
- EMS** - L'installation d'au moins une **pièce climatisée** (pour le zèle 😊 : la pièce, son aménagement, ses équipements et sa superficie sont précisés dans votre Plan de Gestion de Crise)
- Relecture du **plan canicule** et mise à jour
- La **sensibilisation des professionnels** aux bonnes pratiques préventives (affichage, note de service, formation flash...)
- La formalisation des conduites à tenir en cas de canicule et **l'organisation prévue**. Par exemple :
 - Adaptation des plannings et **déroulés de journée** (hydratation, surveillance des signes d'alerte, surveillance de la température, de l'état général des personnes, pli cutané, confusion...).
 - **Aménagement** des locaux (fermeture des volets, etc.).
 - Adaptation de **l'alimentation** (bonnes pratiques diététiques, menus de substitution en cas de canicule).
 - Dotation et stockage de **matériel** (eau minérale, eau gélifiée, brumisateurs d'eau minérale, vaporisateurs, boissons fraîches, poches et pieds à perfusion en quantité suffisante, ventilateurs ou climatiseurs mobiles...).
 - Stockage préventif de certains **médicaments au réfrigérateur** (suppositoires, ovules, crèmes, insuline, adrénaline)
 - Surveillance de la **température** des locaux et de l'extérieur des bâtiments (jour et nuit, durant toute la période de veille et renforcée en cas de fortes chaleurs et période de canicule)

Avant le 1^{er} juin

- Désignation du **réfèrent « canicule »** (dans l'idéal, avec une fiche de mission précisant ses rôles et responsabilités)
- Vérification des **stocks de matériels et de médicaments** : maintenance et achats selon besoin
 - Augmentation de la dotation d'EPI qui seront changés plus souvent à cause de la chaleur (masques notamment)
 - Maintenance des climatiseurs et changement des filtres au besoin (cf. annexe 4 de l'avis du HCSP du 6 mai 2020)
 - Maintenance des fontaines à eau (et pour le risque infectieux : renforcement de leur désinfection externe → bouton pressoir)
- Identification des **personnes à risques**
 - Communication de la liste des personnes accompagnées à risque de déshydratation et/ou de coup de chaleur
 - Communication des vigilances et conduites à tenir auprès de ces personnes
 - Communication (notamment aux non soignants) de la liste des personnes s'hydratant avec de l'eau gélifiée (afin d'éviter les fausses routes)
- Adaptation du **dressing des personnes**
 - Vérification du linge des personnes accompagnées (ample, en coton...). Selon les besoins → stock de linge "à prêter"
 - Contact de l'entourage pour fourniture d'une garde-robe adaptée et (au besoin) d'un ventilateur personnel
En établissement, organiser les livraisons dans un cadre sanitaire et d'identification strict (désinfection externe du matériel et étiquetage des vêtements et objets)
- Adaptation des **activités** et « Plan B » des sorties si canicule le jour J
- Adaptation des **menus** pendant la période estivale
 - Vérification du stock d'eau
 - Achat de denrées pour un menu frais "d'urgence" éventuel
- Information / Formation**
 - Information et sensibilisation des professionnels dans le cadre des réunions de service, avec remise de documents (déroulé de journée adapté, protocole, fiche technique, bulletin d'informations...)
 - Information des familles, libéraux et bénévoles sur les consignes de prévention canicule et de leur rôle à jouer (implication)
 - Soignants EMS : formation interne par le médecin coordonnateur (déshydratation, coup de chaleur, perfusion sous cutanée...)
- Canicule et **risques professionnels**
 - Relecture du DUERP (risques liés aux ambiances thermiques) et mise à jour éventuelle
 - Modification de certains horaires pour travailler sur les heures les plus fraîches (équipe de buanderie par exemple)
 - Adaptation de la tenue professionnelle, dans le respect des précautions standard d'hygiène et de sécurité (chaussures)
 - Planning assurant autant que possible un effectif complet durant toute la période estivale afin d'assurer la sécurité des personnes (déshydratation, isolement...) et de limiter l'épuisement professionnel.

Au 1^{er} juin

- Affichage** et dépliants « canicule » à destination des visiteurs (Rendez-vous sur le [site de Santé Publique France](https://www.santepubliquefrance.fr))
- Mise en place du **suivi des températures** ambiantes

